



L'an deux mille vingt-cinq et le cinq avril à neuf heure trente,
Le conseil municipal de la commune de DOURBIE, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 31 mars 2025

Nombre de Conseillers :	
En exercice	10
Présents	9
Procuration	1
Votants	10

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, ESCANDE
Renaud, BALSAN Laurent, PONCELET Jean-Marie, SAUVAIRE Marc,
RAGUES Christian, ALBE Jean-Luc, THION Jean-Claude

Absents : JOSSINET Gaëlle

Procurations : JOSSINET Gaëlle (procuration à PONCELET Jean-Marie)

Vote :

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

AFFECTATION DE RÉSULTAT 2024 AU BUDGET 2025

Madame le Maire expose au conseil municipal les comptes administratif 2024 qui font apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de **1 231 574.61€**, un déficit d'investissement de **217 543.17€** et des restes à réaliser de **45 870.95€** soit un déficit d'investissement cumulé de **185 120.21€**.

Après en avoir délibéré et pris en compte les restes à réaliser et les restes à encaisser, le conseil municipal décide d'affecter à l'investissement au compte 1068 la somme de **285 120.21€** correspondant au déficit d'investissement (185 120.21€) et d'une provision de 100 000€ pour les travaux de la salle des fêtes et le surplus, soit **946 454.40€** en recette de fonctionnement sur la ligne R002.

Fait et délibéré en Mairie, le 05 avril 2025

Mme le Maire
Irène LEBEAU

